

## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

### Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 24 février 2015 à 19 heures 40 à la salle municipale située au 960, 4e Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Sont présents :            M.M. Christian Baril            maire  
                                 Daniel Demers            conseiller siège #1  
                                 M<sup>me</sup> Lorraine Séguin        conseillère siège #2  
                                 M. Robert Gendron        conseiller siège #3  
                                 M<sup>me</sup> Claudette Fournier    conseillère siège #6

Sont absents :            M<sup>me</sup> Andréanne Auger        conseillère siège #4  
                                 M. René Caron            conseiller siège #5

Les membres présents forment le quorum.

Assiste également à cette séance France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière.

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 40 par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M<sup>me</sup> France Grimard directrice générale, fait fonction de secrétaire.

Cette séance extraordinaire a été convoquée par M<sup>me</sup> France Grimard, directrice générale. Un avis de convocation a été signifié à chaque membre du conseil, tel que requis par les dispositions du Code municipal.

#### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR RÉSOLUTION #2015-02-051

Il est proposé par M. Daniel Demers d'accepter l'ordre du jour La proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Projet développement domiciliaire;
4. Plan stratégique de développement;
5. Office de tourisme de Bécancour – Offre de services;
6. Période de questions;
7. Clôture de la séance.

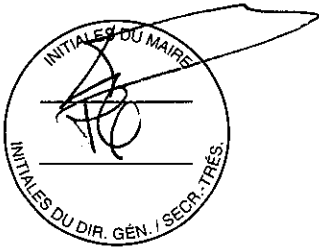
#### 3. PROJET DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE RÉSOLUTION #2015-02-052

Considérant qu'une offre de services de gré à gré a été demandée à la firme SNC\*Lavalin inc. pour la réalisation de travaux en ingénierie relatifs au projet du développement domiciliaire incluant : Réalisation de plans et devis, surveillance de chantier et surveillance de bureau;

Considérant l'offre de services reçue au montant de 20 500 \$ plus les taxes applicables;

Considérant que la municipalité demande que :

- soit incluse dans l'offre de service l'analyse des soumissions lors de la fermeture de l'appel d'offres;
- le montant de l'offre de services n'excède pas le montant de 20 500 \$ tel que décrit;



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Il est proposé par M. Robert Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services de la firme SNC\*Lavalin inc. pour un montant n'excédant pas 20 500 \$ plus les taxes applicables pour la réalisation de travaux en ingénierie relatifs au projet développement tel que décrit à l'offre de services et en incluant l'analyse des soumissions lors de la fermeture de l'appel d'offres.

#### 4. PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT

La municipalité de Deschaillons-sur-Saint Laurent s'est dotée d'un plan stratégique de développement en 2011. Étant à la 4<sup>e</sup> année du plan stratégique et les élus ont la volonté d'actualiser ledit plan.

Des firmes professionnelles ont été contactées et nous avons reçu 3 offres de services.

Il est décidé de continuer nos démarches et de demander une rencontre avec la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de Nicolet-Bécancour.

#### 5. OFFICE DE TOURISME DE BÉCANCOUR – OFFRE DE SERVICES RÉSOLUTION #2015-02-053

Considérant l'offre de services de l'Office de tourisme de Bécancour pour différentes activités promotionnelles;

Considérant que la municipalité veut faire la promotion du marché public, qui est une activité attractive dans notre municipalité;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lorraine Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adhérer à l'activité promotionnelle « Action 1 : Partenaire de votre Office de tourisme et de congrès 2015 » au coût de 300\$ plus les taxes applicables en choisissant le marché public comme point d'attrait.

#### 6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

#### 7. CLÔTURE DE LA SÉANCE RÉSOLUTION #2015-02-054

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée par M. Robert Gendron à 20 h 39.

France Grimard  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Christian Baril  
Maire